



Zone de police de SYLLE et DENDRE (ZP 5326)
Secrétariat du Collège et du Conseil de Police
Place communale, 18
7830 SILLY
Tél. : 068/250532
juridique@silly.be

Silly, le 16 septembre 2022

Aux membres du Conseil de police

Objet: Réunion du Conseil de police – 26 septembre 2022

Chère collègue, cher collègue,

Vous êtes invité.e à assister à la séance du Conseil de police qui se tiendra le **26 septembre 2022 à 19h30** à Silly (Commissariat central - Chaussée de Ghislenghien, 22 à 7830 Silly).

A l'Ordre du jour :

EN SEANCE PUBLIQUE

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 24 mai 2022
2. Construction du nouveau commissariat de Silly - bilan
3. Mise en vente du bâtiment de Lens (rue de Cambron, 11) : délégation au Collège de police - décision
4. Locaux pour les services de proximité de Chièvres et de Brugelette - information
5. Déclaration de vacance d'un emploi en externe (Contractuel – ouvrier niveau D)
6. Parc automobile - état des lieux
7. Déclassement du véhicule Peugeot 206 immatriculé DMT 517 - décision
8. Service ordinaire : marché public : adhésion au marché public fédéral concernant les chèques repas - décision
9. Service extraordinaire : marché public : acquisition de divers véhicules - décision
10. Service extraordinaire : marché public : acquisition d'une autolaveuse - décision
11. Service extraordinaire : marché public : acquisition d'armoires vestiaires - décision
12. Divers

EN SEANCE HUIS CLOS

13. Reconnaissance maladie professionnelle - approbation de décision proposée par FEDRIS
14. Constitution de la zone de police en tant que partie civile pour un membre du personnel victime de coups et blessures - décision
15. Non-reconnaissance d'un accident du travail - information

Nous vous prions de recevoir, chère collègue, cher collègue, nos cordiales salutations.

Le Chef de Corps,

Thierry DIERICK

Le Bourgmestre-Président,



Olivier SAINT-AMAND